

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

AMBROISIE

Coupez court à l'allergie !

 N°Vert 0 800 869 869

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

de juin à septembre

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE SANTÉ PRÉVENTION

ROUTES ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE ENTRETIEN

› GUIDE POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES PROFESSIONNELS ›

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE SANTÉ PRÉVENTION

ROUTES ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE VOIRIE

www.rhone.fr

› Pour bon nombre de citoyens, l'ambroisie reste une plante méconnue, quand seulement ils en ont déjà entendu parler ! Ce déficit d'information est un frein à la lutte contre la propagation de cette plante, source d'allergies très nombreuses.

Élus, techniciens des collectivités, vous êtes les premiers interlocuteurs des habitants sur votre territoire. Il importe donc que vous puissiez donner des réponses précises et claires à toutes leurs questions sur l'ambroisie.

Ce guide pratique et synthétique a été conçu pour vous aider dans cette démarche et vous donner des pistes d'action. Il appartient à chacun de s'impliquer dans la lutte. Vous avez désormais toutes les cartes en main.

SOMMAIRE

L'AMBROISIE	4
LES SIGNES DISTINCTIFS	5
UNE PROPAGATION RAPIDE	6
SAVOIR LA TROUVER Où la trouve-t-on ?	7
CONNAÎTRE LES RISQUES Les symptômes et leur traitement	8
PRENDRE SES RESPONSABILITÉS Sur les terrains privés Sur l'espace public	10
SAVOIR ANTICIPER Les solutions pour prévenir	14
SAVOIR S'EN DÉBARRASSER Les solutions pour la détruire	16
SAVOIR OÙ S'INFORMER Les contacts utiles	18
À RETENIR Les 11 points-clés	20

L'AMBROISIE



Ses feuilles

Elles sont minces, très découpées et d'un vert vif uniforme sur les deux faces. Lorsqu'on les froisse, elles ne dégagent pas d'odeur caractéristique.



Sa tige

Elle est dressée, de couleur vert vif, et est couverte de poils blancs. Elle peut prendre une couleur rougeâtre à maturité.



Ses fleurs

Elles apparaissent en juillet / août. Elles sont regroupées en longs épis vert jaune au sommet des rameaux. Elles portent le pollen.

ATTENTION

pour ne pas la confondre, soyez précis dans votre description !
En cas de doute, demandez l'avis de votre pharmacien.

LES SIGNES DISTINCTIFS

L'**ambrosie** est une plante annuelle qui apparaît tardivement au printemps et disparaît en automne. En été, elle croît rapidement et peut atteindre plus d'un mètre de hauteur.

Levée :

les graines germent et l'ambrosie sort de terre.

Croissance et floraison :

l'ambrosie croît très rapidement. **Le bon moment pour l'éliminer !**

Pollinisation :

les fleurs de l'ambrosie libèrent du pollen jusqu'en octobre, avec un pic maximum en septembre.

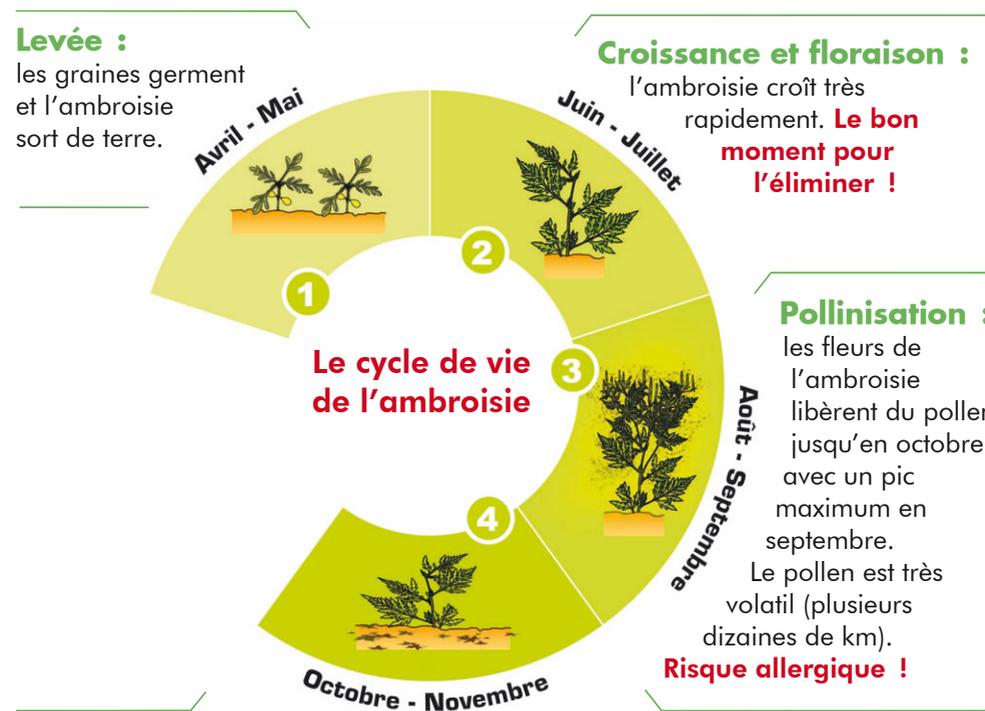
Le pollen est très volatil (plusieurs dizaines de km).

Risque allergique !

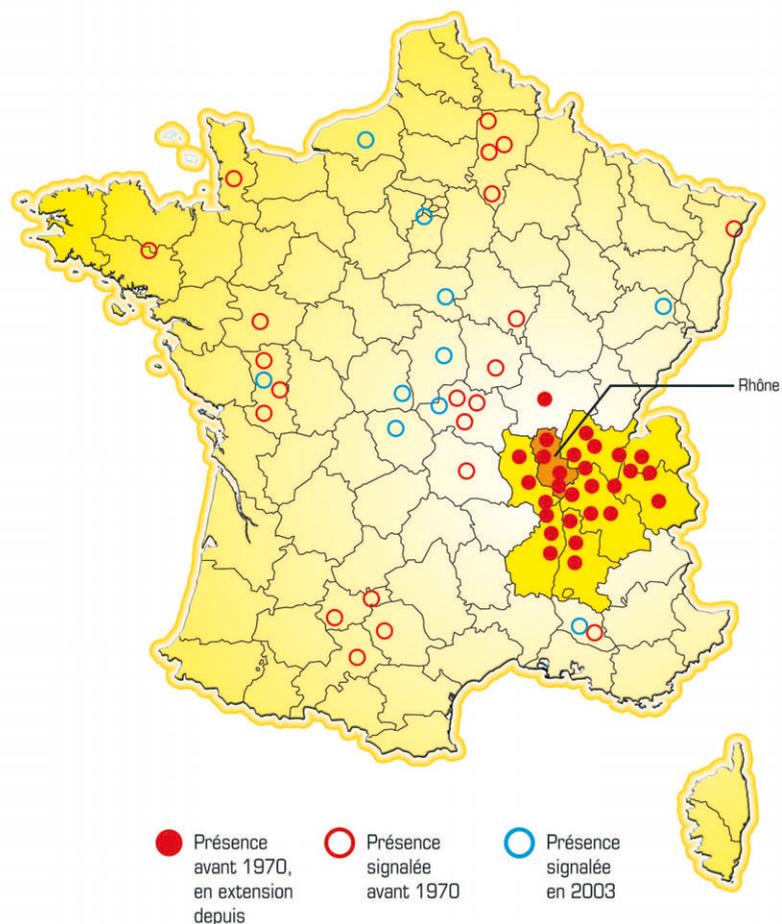
RÉENSEMENCEMENT :

les graines qui se sont formées sur les fleurs tombent et se ressement, assurant les générations suivantes.

Attention aux transports de terre qui risquent de contaminer d'autres secteurs.



UNE PROPAGATION RAPIDE



Originaires d'Amérique du Nord, l'ambrosie est arrivée en France au XIX^{ème} siècle. Elle est restée discrète jusque dans les années 50 et les grands travaux d'après-guerre. Elle s'est ensuite particulièrement développée en région Rhône-Alpes, surtout dans le Rhône, la Drôme, l'Isère et l'Ardèche. L'ambrosie s'étend très rapidement, notamment à cause des déplacements de terre engendrés par les activités humaines (grands travaux notamment). Pour stopper sa progression, tout le monde doit agir.



Terrains délaissés

Chantiers de travaux publics

Voies de communication

SAVOIR OÙ LA TROUVER

Où la trouve-t-on ?

L'ambrosie est une plante envahissante. Produites en grande quantité et pouvant rester viables plus de dix ans dans le sol, ses graines se ressemment en terre et donnent de nombreux autres plants. L'ambrosie se développe sur la terre dénudée ou retournée par l'homme. Elle aime les endroits ensoleillés. La dissémination la plus fréquente se fait par transport de terre contaminée par des graines d'ambrosie.

Ainsi, on la trouve de manière privilégiée dans les endroits suivants :

- **Terrains résidentiels privés**
Dans les jardins non engazonnés et les zones pavillonnaires en construction.
- **Chantiers de travaux publics**
Sur les remblais de terre, les stocks de terre et de tout-venant.
- **Terrains agricoles**
Sur certaines parcelles cultivées (tournesols, maïs et céréales) ou en jachère.
- **Voies de communication**
Sur les bas-côtés des routes, des voies ferrées...
- **Terrains délaissés**
Sur les terrains vagues ou en friche récente.
- **Parcs et aires de jeux**
Dans les espaces verts, propices à un piétinement intense favorisant le dénudement de la terre.

Le saviez-vous ?

L'ambrosie se propage autour des volières à oiseaux, car elle est contenue dans les mélanges de graines alimentaires, notamment de tournesol.

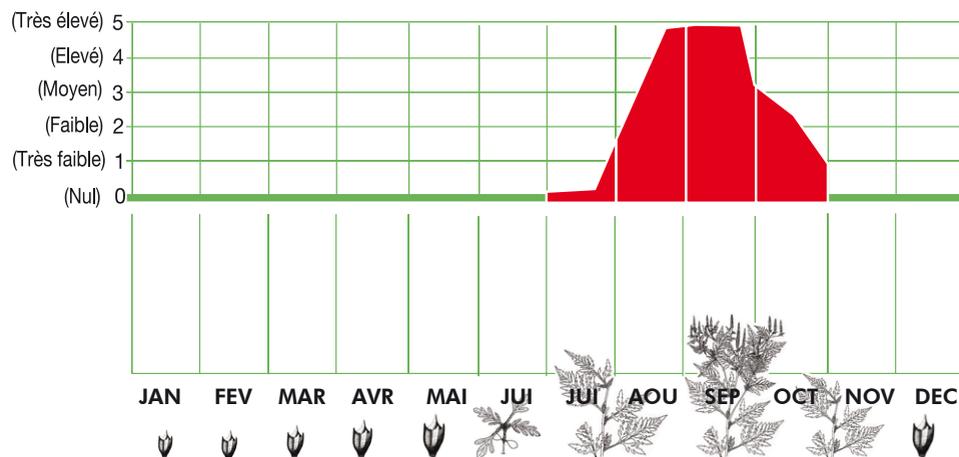
CONNAÎTRE LES RISQUES

Les symptômes et leur traitement

- L'ambroisie est une plante nuisible pour la santé. Le pollen libéré lors de sa floraison provoque des troubles allergiques multiples toujours gênants et parfois graves (asthme). Sur une échelle allant de 1 à 5, son potentiel allergisant est de 5.
- On estime que 10 à 12% de la population de la région Rhône-Alpes est touchée. Les personnes déjà allergiques sont les plus sensibles.
- La période à risque se situe en août et en septembre, avec des pics de concentration variant selon les conditions climatiques. Plus la proportion de pollen contenu dans l'air est grande, plus le risque allergique augmente.

Calendrier des risques

Le risque allergique évolue avec la croissance de la plante



Quels sont les symptômes de l'allergie ?

Ils sont surtout ORL, bronchiques et ophtalmiques, plus rarement cutanés.

Rhinite

Nez qui coule, congestion nasale, éternuements, maux de tête, démangeaisons du nez, du palais et des oreilles. Évolution possible en sinusite ou otite.

Conjonctivite

Yeux rouges, larmolements, démangeaisons avec sensation de sable sous les paupières, œdème des paupières.

Trachéite

Toux sèche.

Asthme

Essoufflement, sifflements bronchiques, toux persistante, surtout la nuit.

Urticaire ou eczéma (plus rare)

Apparition de plaques rouges, de boutons, démangeaisons.

Que faire en présence de ces symptômes pendant la période à risque ?

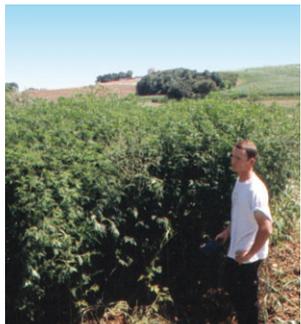
- Consulter un médecin qui prescrira un traitement adapté.
 - Consulter un allergologue pour confirmer le diagnostic d'allergie à l'ambroisie (test cutané).
 - Éviter les sorties par temps chaud, sec et venteux. Préférer le soir ou après la pluie.
 - Consulter les bulletins polliniques sur les sites :
<http://pollens.fr/accueil.php>
<http://assoc.pagespro-orange.fr/afeda>
<http://ambroisie.info/> ou dans les médias locaux (France 3, TLM, Le Progrès, M6 Lyon...).
- En cas d'allergie handicapante, quitter si possible la région en août-septembre.

BON À SAVOIR

Une désensibilisation peut être pratiquée à titre préventif avant la saison pollinique, ce qui permet une diminution progressive de la consommation de médicaments au fil des années.

PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Sur les terrains privés



Sur un terrain résidentiel

Chaque habitant (propriétaire ou locataire) est responsable des plants d'ambrosie qui se développent sur son terrain. Il doit veiller à tout mettre en œuvre pour éliminer la plante et éviter qu'elle ne se propage. Les terrains résidentiels aménagés et entretenus comportent rarement de l'ambrosie. Le risque existe surtout lors de la construction d'un bâtiment, ou bien lors de travaux impliquant des mouvements de terre (ex : canalisations).



Sur un chantier

Sur un chantier, tous les acteurs sont concernés : les constructeurs et les entreprises. Le maître d'ouvrage est responsable de la prévention et de l'élimination de l'ambrosie ; il décide des modalités techniques de lutte et donne aux entreprises les moyens de cette action. Ces dernières doivent éviter toute contamination des chantiers, en particulier par les engins, et assurer la destruction de l'ambrosie.



Sur un terrain agricole

L'ambrosie est également nuisible pour l'agriculture. En cas d'infestation sur tournesol, par exemple, le rendement de la récolte peut diminuer de 2/3 et voir sa qualité altérée. L'ambrosie se développe également sur les chaumes des céréales d'hiver, de pois ou sur les jachères mal entretenues. Là encore, la prévention et le traitement de l'ambrosie sont à la charge de chaque agriculteur.

Le devoir de tous : surveiller, alerter et agir !

- Si un particulier rencontre de l'ambrosie, le 1^{er} réflexe doit être de l'arracher !
- Si les quantités sont trop importantes : il doit prévenir immédiatement le propriétaire, locataire, gestionnaire ou la municipalité afin qu'une action soit entreprise.

ATTENTION

**La lutte contre l'ambrosie est de la responsabilité de chacun.
En cas de non-respect de cette règle, les maires sont autorisés à intervenir à la place des personnes concernées et à leurs frais.**

Que dit la réglementation ?

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 20 juillet 2000 est très clair :

Les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre et les gestionnaires de domaine public sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambrosie (sur les terres rapportées ou remuées)
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie.

Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambrosie.

En 2003, un arrêté s'adressant directement aux agriculteurs a été pris. Il concerne les jachères (arrêté préfectoral n° 2003-2008).

Sur l'espace public

Les communes

Le maire fait appliquer la réglementation et, au besoin, sanctionne (exécution des travaux de suppression de l'ambrosie aux frais du propriétaire). Cela passe par l'organisation d'actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public (forums, expositions, information dans le bulletin municipal, journées d'arrachage, notes lors de la délivrance des permis de construire...) mais aussi par le signalement aux propriétaires de la présence d'ambrosie sur leur terrain. Les maires sont tenus de repérer la présence d'ambrosie sur leurs propres terrains municipaux, de la détruire et d'éviter ses repousses, notamment à proximité des écoles, des maisons de retraite et des hôpitaux.

Le Département

Face à ce problème de santé publique de plus en plus préoccupant, le Département du Rhône s'engage dans une double mission :

- **Informier** : à la fois le grand public, les institutions et les élus (conseillers généraux, maires, élus municipaux...), ou les professionnels de santé (médecins, pharmaciens...) sur l'ampleur du problème et l'attitude à adopter.

- **Agir** : en éliminant l'ambrosie présente sur les terrains départementaux et notamment les bords de routes départementales.

Une raison de plus pour agir : l'ambrosie coûte cher !

- 1,6 million d'euros a été dépensé en 2003 en Rhône-Alpes pour l'achat d'antihistaminiques en lien avec l'allergie à l'ambrosie (source : URCAM : Régime général hors sections locales mutualistes).
- La démarche de prévention (information et lutte contre la plante) a pour objectif de limiter la propagation de l'ambrosie et par conséquent de réduire les risques d'allergies donc les dépenses de santé qui sont liées.
- 1 million d'euros en 10 ans : ce sont les dépenses globales engagées par le Département du Rhône pour lutter contre l'ambrosie.

Une opération coordonnée de lutte contre l'ambrosie

■ Depuis plusieurs années, le Département du Rhône et la Communauté Urbaine de Lyon mettent en œuvre des actions spécifiques et coordonnées de lutte contre l'ambrosie :

- Le **N°Vert 0 800 869 869** de juin à septembre et le site www.rhone.fr/ambrosie pour informer gratuitement et simplement le grand public sur la plante, ses effets sur la santé, la lutte contre sa prolifération...

- Une répartition géographique coordonnée des interventions sur le domaine public, entre le Département et la Communauté Urbaine de Lyon.

■ Des actions de communication : des documents d'information pour le grand public, les institutionnels et les professionnels de santé, des conférences de presse, des kits d'exposition pour les mairies, les collèges, les médiathèques, un site internet...

■ La création d'équipes d'intervention chargées d'arracher l'ambrosie sur l'espace public : les Brigades Vertes et des entreprises d'insertion sont mobilisées chaque année par le Département.

Numéro Vert **N°Vert 0 800 869 869**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

BRIGADES VERTES

Des équipes de 4 personnes sont mobilisables sur l'espace public pendant la période de fonctionnement du numéro vert, de juin à septembre

SERVICE VOIRIE

5 équipes d'arrachage qui interviennent pendant la période de fonctionnement du numéro vert.



Brigades vertes

SAVOIR ANTICIPER

L'ambroisie est une plante colonisatrice. Il faut occuper le terrain avant qu'elle ne s'installe, par l'implantation d'une végétation pérenne.

Terre saine + gazon + plantations = végétalisation.

Les solutions pour prévenir

Il est nécessaire de lutter préventivement contre l'apparition d'ambroisie. Comment ? Tout simplement en l'empêchant de pousser, grâce à différentes techniques.



Parcelle agricole infestée

Apporter de la terre non infestée

en s'assurant auprès du fournisseur que la terre provient bien d'une zone non infestée par l'ambroisie. Si elle est destinée à une pelouse régulièrement tondue, cela n'est toutefois pas nécessaire.

- Lors d'un aménagement de jardin ou bien de travaux.

Favoriser la gestion différenciée

Dans un premier temps, éviter de faucher de mai à octobre pour laisser la végétation existante concurrencer l'ambroisie. Éviter à tout prix l'emploi de désherbants, qui dénuderaient le sol et laisseraient le champ libre à l'ambroisie.



Champ d'ambroisie (avant)



Champ d'ambroisie (après)



Végétalisation (après)



Paillis d'écorce de pin



Ambroisie

Végétaliser par semis

Végétaliser par semis ou implantation d'espèces herbacées et arbustives. L'utilisation d'engrais verts (moutarde, trèfle...), permet de végétaliser rapidement des zones en attente d'aménagement définitif. Période : septembre à novembre, pour des semis réussis et pérennes.

- Sur les voies de communication, les zones pavillonnaires (après construction), les terrains en friche et les chantiers de travaux publics.

Végétaliser par des plantations sur paillis

Il en existe de nombreuses sortes, qui s'adaptent à toutes les configurations de terrains (copeaux de bois, écorces, bâches, etc.). Technique peu coûteuse qui évite d'avoir à tondre ou à tailler, elle s'utilise près des arbustes et plantations.

- Dans les espaces verts, sur les zones pavillonnaires (pendant la construction), les terrains en friche, les voies de communication.

Nettoyer les outils d'excavation

avant et après utilisation, afin d'éviter toute contamination du matériel ou par le matériel.

- Pour tous travaux impliquant de remuer, d'importer ou d'exporter de la terre.

Précautions spécifiques à l'agriculture

Favoriser la rotation des cultures, nettoyer les bords de chemins et de champs pour éviter la propagation, prévoir le travail du sol après moisson des parcelles infestées, faucher dans les jachères à partir de mi-juillet.

Les solutions pour la détruire

Une fois sortie de terre, l'ambrosie est potentiellement nuisible. L'idéal est donc de détruire tous les plants visibles. De nombreuses solutions existent pour améliorer notablement la situation et éviter la propagation des graines.



Arracher

En Juin - Juillet - Août
avant la pollinisation

C'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines. La plante n'est qu'exceptionnellement allergisante au contact cutané, mais l'usage de gants est recommandé. En août, faites attention à ce qu'il n'y ait pas de pollen sur les fleurs (afin d'éviter toute dissémination).

➤ Partout, quand la quantité d'ambrosie est faible, ou quand l'accès aux plants est difficile.

Que faire des déchets d'ambrosie ?

Les plants arrachés ou fauchés peuvent être laissés sur place. Si le temps est sec, ils sècheront et disparaîtront rapidement. Sinon, mettez-les dans un sac que vous apporterez à la déchetterie la plus proche.

LE BON CONSEIL

privilégier au maximum les moyens alternatifs aux herbicides !



Tondre, broyer ou faucher

En Juin - Juillet - Août
l'idéal : pendant la floraison

Procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre. L'objectif est de stopper la floraison et donc l'émission de pollen.

➤ Partout, quand il y a de grandes quantités d'ambrosie.



Appliquer

Certaines techniques
agricoles

L'utilisation du faux-semis, d'un sarcler, d'une houe rotative ou d'un rotoculteur permet de détruire l'ambrosie par le travail du sol et le déracinement des plants.

➤ En milieu agricole et sur les terrains résidentiels.

Les contacts utiles

Sites Internet

www.rhone.fr/ambroisie

Les actions du Département du Rhône face à l'ambroisie : opérations d'arrachage, exposition...

En exclusivité : une animation interactive spécialement créée pour informer le grand public de façon ludique sur l'ambroisie, ses risques et les moyens de lutte. Le plus : des fiches pratiques téléchargeables directement sur le site !



www.ambroisie.info

Le portail rhônalpin sur l'ambroisie, pour tout savoir en quelques clics.

www.rhone-alpes.sante.gouv.fr (rubrique santé)

Informations sur les effets de l'ambroisie sur la santé.

www.rhone.pref.gouv.fr

La réglementation relative à l'ambroisie.

www.grandlyon.com

Les actions de lutte contre l'ambroisie sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lyon.

<http://pollens.fr/accueil.php>

Site du Réseau national de surveillance aérobiologique (bulletins polliniques...).

<http://assoc.pagespro-orange.fr/afeda>

Site de l'Association française d'étude des ambrosies.

Professionnels de santé

Votre médecin
Votre pharmacien
Mutuelles agricoles

Services publics

Mairies
Département du Rhône / Direction des routes
Communauté Urbaine de Lyon / Mission écologie

Pour les agriculteurs

Arvalis : institut technique de conseil auprès des agriculteurs
Chambre d'agriculture du Rhône

Document

"Ambrosies, polluants biologiques"
de Chantal Déchamp et Henriette Méon - ARPPAM Edition, Janvier 2003.
Pour se procurer ce document, s'adresser à l'AFEDA :
04 78 40 61 75

Numéro vert ambroisie

 **0 800 869 869**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le Département du Rhône et la Communauté Urbaine de Lyon mettent à la disposition du grand public un numéro gratuit d'information.

Standard téléphonique ouvert de juin à septembre, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

ATTENTION

Ce numéro n'est pas destiné à recevoir les demandes d'intervention de la part des particuliers. S'ils trouvent de l'ambroisie, ils doivent alerter le propriétaire ou leur mairie.



Plante en floraison

Les 11 questions réponses sur l'ambroisie à destination des citoyens

- 1 Comment reconnaît-on l'ambroisie ?**

L'ambroisie est une plante aux feuilles couleur vert vif des deux côtés, sans odeur et dont la tige est couverte de poils blancs.
- 2 Quelle est sa caractéristique principale ?**

L'ambroisie est une plante envahissante, dont le pollen provoque des allergies. Celui-ci est très volatil (plusieurs dizaines de km).
- 3 Quel symptôme majeur provoque-t-elle ?**

L'allergie est respiratoire (et exceptionnellement cutanée), virulente en août / septembre.
- 4 Que faire en cas d'allergie invalidante ?**

En cas d'allergie invalidante, il faut consulter son médecin traitant ou un allergologue. Il est également conseillé de s'éloigner des zones infestées.
- 5 Qui est responsable de l'élimination de la plante ?**

L'élimination de l'ambroisie est de la responsabilité de chacun. Si vous en découvrez sur votre terrain, supprimez-la ; sur un terrain public ou privé, alertez le propriétaire et la mairie.
- 6 Quel est le meilleur moyen de se débarrasser de l'ambroisie qui se trouve chez moi ?**

Arracher l'ambroisie constitue le meilleur moyen de lutte contre la propagation de cette plante et les allergies qu'elle provoque. A faire avec des gants en juin - juillet et si les plants ne sont pas trop nombreux.
- 7 Que faire si mon terrain est trop grand pour que je puisse arracher tous les plants ?**

Si la surface colonisée par l'ambroisie est importante, le fauchage pendant la floraison (fin juillet - début août) est la meilleure alternative à l'arrachage.
- 8 Comment éviter que l'ambroisie n'apparaisse dans mon jardin ?**

Les graines de l'ambroisie peuvent rester très longtemps en terre avant de germer. Il faut donc éviter de laisser des terres dénudées, en plantant un couvert végétal.
- 9 Que fait le Département pour lutter contre la propagation de l'ambroisie ?**

Le Département du Rhône intervient pour préserver votre santé et votre environnement, notamment grâce aux Brigades vertes et aux équipes de la voirie qui arrachent et fauchent l'ambroisie chaque été, sur le domaine public départemental.
- 10 Que fait le Département pour informer les citoyens ?**

Le Département a pour objectif d'assurer l'information de tous au moyen du  **0 800 869 869**, du site internet www.rhone.fr/ambroisie et de différents outils de communication (expositions, plaquettes, guide d'actions).
- 11 Comment solliciter les Brigades Vertes ?**

En contactant Rhône Insertion Environnement (RIE)
11 chemin des Étangs - 69570 Dardilly / Tél : 04 78 48 81 81